



Rennes, Vendredi 11 mars 2016
20h-22h

COMPTE-RENDU DU BUREAU TERRITORIAL

Participants :

- ✓ Jean-Marc BERAUD, Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme
- ✓ Marcel JOANNIC, Jo FALQUERO, Jean-Yves PENNANECH, Présidents des Comités Départementaux
- ✓ Marie-Laure GUILLEMOT, CD22
- ✓ Jeanne JAOUEN, CD29
- ✓ Antoine GALOPIN, Jonathan BALESTON-ROBINEAU, CTS

L'ordre du jour :

- ✓ Approbation du P.V. du Bureau Territorial N°1.
- ✓ La 2^{de} étape du plan de développement de l'Athlétisme Sport Santé en Bretagne.
- ✓ La valorisation des officiels bretons, présentation du projet de mutualisation des équipements.
- ✓ Projet d'un meeting de niveau National par département.
- ✓ Les déplacements sur des événements majeurs.
- ✓ Les Inter Comités, cross et estival.
- ✓ Mise en place d'une formation SI FFA et DOES.
- ✓ Les modalités d'organisation des actions territoriales et de mise à disposition des Conseillers Techniques Départementaux.
- ✓ Questions diverses.

Ouverture par Jean-Marc BERAUD

- ☞ Approbation du P.V. du Bureau Territorial N°1 du samedi 16 janvier 2016 à la salle Robert POIRIER.
- ☞ Record de licenciés à ce jour : 16694 licenciés avec un record dans tous les départements, dont 7001 licenciés dans le 35.
- ☞ Excédent dans le résultat financier 2015 de 34 000€, notamment expliqué par les 1000 licenciés de plus à date égale en fin d'année, ainsi que la convalescence de Vanessa.
- ☞ La FFA augmente la part fédérale de 4,50€. La Ligue fera le choix de ne pas augmenter sa part licence pour la prochaine saison.

L'ATHLE-SANTE

Intervention d'Antoine Galopin

- ☞ L'objectif de cette deuxième présentation est, suite au diagnostic, de poser une analyse plus poussée avec quelques premiers axes et orientations.

Principes et enjeux :

- ☞ Le « Plan Athlé Santé » vient enrichir et structurer le PST. Au travers de ce sujet, nous allons pouvoir améliorer notre structuration entre entités fédérales.
- ☞ Il y a l'enjeu de développer une nouvelle culture conciliant « compétition » (culturelle et bien ancrée) et « loisir » qui est un fonctionnement différent. **Comment à nos échelons peut on toucher ces pratiquants loisirs**, qui viennent avec des attentes différentes en clubs et pour certains, ne se licencient pas (hors cotisation de club) ? Face à une licence, il faut qu'un service (conséquent en proportion !) soit rendu.
- ☞ Une démarche d'équilibre : éviter l'idée que l'athlé santé est « la vache à lait » de l'athlétisme de compétition. Réflexion à avoir dans les clubs mais aussi à nos échelons CD / LBA.

Projet de développement territorial :

1. Soutenir ceux qui accueillent au quotidien, investis sur cette pratique
2. Mobiliser une équipe autour de cette thématique à notre niveau territorial
3. Animer la discipline sur les territoires bretons
4. Développer des partenariats avec le milieu médical

En résumé, il y a déjà des associations investies, qui y passent du temps, mettent des moyens humains et financiers. Ce travail peut être laborieux. Nous pourrions ensemble les aider à développer davantage leur activité, et être un facilitateur dans le lien avec les institutions (pour rappel, 7 associations en Bretagne) en parlant en leur nom et défendant les dossiers des associations véritablement investies.

Présentation de la mise en œuvre 2016-2017 :

- ☞ **L'appui aux clubs** – viser l'élargissement de l'offre de pratique et « réinvestir le terrain » ; 2 axes, un autour de ce qui existe déjà (ARS et CND) où nous serions sur du conseil et de l'accompagnement et plus largement le projet de club, 2^{ème}

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLÉTISME
18, RUE PIERRE DE COUBERTIN - 22440 PLOUFRAGAN
E-MAIL : bretagneathletisme@gmail.com
TÉL : 02 96 76 25 21 - FAX : 02 96 76 25 23
HTTP://WWW.BRETAGNEATHLETISME.COM



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRINCIPAUX



axe d'appel à projet régional non concurrentiel avec les institutions sur un projet et sur prestation. L'idée est d'établir un partenariat de proximité, nous permettant de mieux connaître nos clubs mais surtout d'engager une véritable inter-action avec les clubs. Permet de valoriser les clubs efficaces et acteurs. La démarche doit nous amener à accompagner ensemble (LBA et CD, par exemple CTS + élu + salariés) les structures. Budget de 10 000€.

☞ **Les comités promoteurs** – promotion des activités AS ; co-organisation avec la LBA d'événements AS (idée d'un événement par territoire départemental). Nous pouvons nous appuyer sur un format connu et éprouvé que sont les « journées de la forme ». Budget de 7 000€.

☞ **La ligue comme facilitateur et mobilisateur de réseau** – accompagnement à la formation et de la formation continue, coordination sur un dispositif « service civique », mobilisation des professionnels du territoire et futurs professionnels (CQP, facultés bretonnes), et enfin participation au réseau AS. Budget de 3 000€.

Il est important de percevoir que :

☞ Chaque échelon se nourrit des deux autres ;

☞ Par conséquent, il est primordial d'œuvrer ensemble, comités et ligue, à la mise en œuvre de ce projet. Il ne pourra s'appuyer sur l'investissement d'un seul cadre et plus largement sans les élus.

Jean-Marc BERAUD rappelle que ce projet fait partie en grande part de la convention d'objectifs avec la FFA.

RECONNAISSANCE DES OFFICIELS

☞ 250 tenues. Budget de 12 000€ avec 50% à la charge de la Ligue, 50% pour les départements.

☞ Un prorata sera fait entre les différents départements selon le nombre d'officiels investis.

☞ L'audit auprès des autres ligues, comme annoncé, sera fait dans les prochains mois.

MEETINGS NATIONAUX

☞ Budget prévisionnel de Ligue 2016 : 10 000€. Il serait réparti entre les différents meetings retenus (2 000€ par meeting).

☞ Le souhait est d'avoir une collaboration entre meetings et une organisation harmonisée (programme, dates).

AIDE AUX DEPLACEMENTS SUR DES EVENEMENTS

☞ Budget prévisionnel de Ligue 2016 : 4 000€ (1000€ par comité).

☞ L'idée est d'accompagner des projets venant des Comités et invitant de jeunes athlètes bretons (invitation complète ou partielle) vers une compétition majeure / un événement particulier.

INTER-COMITES

☞ Budget prévisionnel de Ligue 2016 (aide aux inter-comités) : 8 000€ (2 000€ pour le cross benjamins à Brest, 2 000€ pour le cross minimes à Louviers et 4 000€ pour l'inter-comité estival).

☞ Le but est d'aider les comités (budgets d'organisation, déplacement si il est géré, de maillots) et les clubs en frais de déplacements.

☞ Reste à mettre en place un système de gradation.

SI-FFA

☞ Bien qu'il y ait des secrétaires de clubs, lors de changement de personne la transmission est souvent difficile.

☞ Le secrétaire de Ligue est extrêmement sollicité pour la prise en main de l'outil, y compris sur des manipulations de base.

☞ Rappel des dates : 19 et 20 mai à la Ligue, Maison des Sports de Ploufragan.

☞ Souhait d'avoir une représentant de chaque comité afin de décliner et reproduire cette formation vers les personnes de terrain.

GESTION DES LICENCES

☞ Travail fait par les comités, puis par la ligue dans la navette vers la FFA.

☞ Certaines Ligues gèrent l'entrée des licences puis redistribuent aux différents comités le crédit sur leur compte. Ainsi la Ligue n'a plus besoin de demander d'information aux comités.

☞ Cela implique actuellement en Bretagne un doublon, avec un investissement actuel de bénévoles et d'une salariée (comptable de Ligue). Il serait plus intéressant d'avoir une seule manipulation, évitant des relances et oublis sur la gestion des licences et paiements.

☞ Proposition à faire au sein des comités pour validation.

MODALITES DE MAD DES CONSEILLERS TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX

☞ Transmission d'un document de synthèse, en annexe, qui servira d'appui aux conventions entre la Ligue et les CD.

PROCHAINE REUNION :

☞ Le lundi 11 avril 2016, à 10h 00, Maison Départementale des Sports à Ploufragan. A l'ordre du jour, les dossiers CNDS 2016.